

La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

Ta nouvelle carrière commence au

COLLÈGE
de l'île

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
CANADA

Programmes de 1 ou 2 ans,
cours individuels, formation linguistique

collegedelile.ca

Fonder une entreprise en Inde et la poursuivre au Canada

Depuis quelques années, on entend de plus en plus parler de Pam & Joe, les copropriétaires de la boutique de bijoux du même nom, établie au centre-ville de Charlottetown.

Le magasin, situé au «Confederation Court Mall», est accueillant et lumineux, autant à cause de l'éclairage que de l'éclat des bijoux qu'on y trouve. «Un bijou c'est un achat personnel et quelque peu impulsif qu'on fait pour marquer un événement, pour se remonter le moral, pour faire un cadeau, pour affirmer son identité, et pourquoi pas, pour le plaisir de briller un peu», indique Pam Arora, la copropriétaire et fondatrice de la compagnie «Pam&Joe Handcrafted», maintenant établie ici même à l'Île-du-Prince-Édouard.

«Nous étions les propriétaires de notre compagnie depuis 16 ans, en Inde, avant de décider de déménager au Canada, où mes parents vivaient déjà depuis plus de 20 ans. Nous avons fait le pari que nous pourrions rester en affaires à partir du Canada tout en cultivant nos excellents contacts à l'international, et nous avons eu raison. C'est vrai que la transition a coûté relativement cher, mais nous envisageons des profits pour notre troisième année d'affaires au Canada», a raconté Pam Arora lors d'une rencontre à sa boutique à la fin du mois de jan-



Pam Arora et son mari Joe sont des maîtres de la technique du serti clos, utilisée ici avec du verre de mer monté en collier.



Pam Arora
copropriétaire de
l'entreprise Pam & Joe
Handcrafted, fabricant
et importateur de bijoux.

vier. Elle se préparait alors à aller passer quelques semaines en Inde, pour faire des achats auprès de fournisseurs fiables, développer de nouveaux liens d'affaires et rencontrer ses artisans fidèles et très adroits.

Pam est elle-même une joaillière, formée en design de bijoux. Son mari, Joe, est quant à lui un excellent technicien, très méticuleux, qui travaille à partir de l'atelier installé dans la maison familiale de Stratford. Cependant, en maintenant une équipe d'artisans en Inde, elle est capable de tenir ses prix dans une fourchette très compétitive.

«En Inde, le salaire minimum correspond à 300 \$ canadien par mois. Cela fait une très grande différence pour un bijou qui prend quelques heures à fabriquer. Nos artisans sont en plus de vrais artistes qui font un travail sans reproche. Ce qui fait notre réputation, c'est la qualité de nos matériaux et des pierres naturelles que nous utilisons, la qualité de notre travail et nos prix compétitifs. C'est du moins ce que les gens disent», indique Pam, qui admet cependant que la

concurrence peut être féroce dans l'industrie du bijou.

«Une de nos spécialités est la technique du serti clos. C'est une technique qui demande de l'adresse, du savoir-faire, de l'équipement spécialisé et des matériaux de haute qualité. Mon mari et moi sommes très adroits dans cette technique. Nous avons commencé à monter le verre de mer en serti clos pour faire des colliers et le résultat est très bon».

Pam se procure ses pierres et matériaux de base de fournisseurs légitimes, autant pour les pierres naturelles que pour les perles et cristaux Swarovski, que pour les métaux qu'elle utilise dans ses créations.

«J'ai une passion pour les pierres naturelles. Je crois qu'elles peuvent influencer sur nos énergies, car elles résultent elles-mêmes d'un déploiement d'énergie suffisant pour transformer des éléments. Je crois qu'elles conservent une partie de cette énergie. Les améthystes, la labradorite, la citrine, tous les quartz, les pierres de lune... C'est un plaisir de travailler avec ces cadeaux

de la terre», dit la femme d'affaires, aussi artiste.

Alors qu'elle vivait encore à Delhi, en Inde, Pam Arora a commencé à apprendre le français à l'Alliance française de cette grande ville cosmopolite. Elle avait des Français parmi ses clients et elle aimait la langue française. «J'ai commencé à apprendre et je continue à chercher les occasions d'apprendre, avec le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, entre autres. Et puis, je suis membre de la Chambre de commerce acadienne et francophone. J'ai participé à deux missions de vente au Québec, et les retombées ont été bonnes, quoique c'est toujours difficile de percer de nouveaux marchés», avoue Pam Arora.

Toujours à la recherche d'opportunités, Pam Arora aimerait profiter davantage de la saison des croisières. Elle aimerait particulièrement avoir un kiosque directement sur le quai de débarquement des croisiéristes.

En mars prochain, elle sera au Gala des prix entrepreneuriaux de la Chambre de commerce acadienne et francophone comme finaliste dans la catégorie Entrepreneurs immigrant.



Dans sa boutique située au «Confederation Court Mall», à Charlottetown, Pam Arora vend des bijoux fabriqués en pierres naturelles et autres matériaux de qualité.

Faire des affaires à Prince-Ouest

Après avoir été inactive pendant un certain nombre d'années, la Chambre de commerce de Prince-Ouest a été revitalisée en janvier 2017 et elle compte en ce moment environ 165 membres. «Il y a un très grand nombre de petites entreprises d'une ou deux personnes dans notre région, mais il y a aussi des entreprises beaucoup plus grandes. Nous espérons que dans trois ans, après cinq ans de fonctionnement, nous aurons 300 membres. Le potentiel est là», a indiqué Tammy Rix, directrice générale de l'organisme sans but lucratif.

La région Prince-Ouest est éloignée des centres urbains et des dirigeants provinciaux. Les gens de cette région ont tendance à s'occuper de leurs affaires eux-mêmes, à s'entraider entre eux et à trouver des solutions créatives. Cela ne veut pas dire que c'est très facile d'y faire des affaires. «Comme ailleurs, nous avons des défis à surmonter. La main-d'œuvre qualifiée est difficile à trouver. Nos installations et nos connaissances ont besoin d'être mises à jour, et nous avons besoin de nous tenir au courant des nouvelles



Tammy Rix,
directrice générale de la
West Prince Chamber of Commerce
depuis juin 2017.

technologies et des opportunités de développement qui sont intéressantes pour nos membres et pour les affaires en général dans notre région», dit Tammy Rix, ayant elle-même monté sa propre petite entreprise en comptabilité.

Avec sa formation en affaires, elle ne trouvait pas d'emploi à Prince-Ouest alors elle s'est créé un emploi. Puis, à l'invitation de la CBDC à Prince-Ouest, des partenaires ont vu le besoin de raviver la

Chambre de commerce. Tammy Rix a accepté le défi de revitaliser non seulement l'organisme qu'elle dirige, mais aussi la communauté des affaires dans la région Prince-Ouest. «Nous cultivons les partenariats, nous aidons nos entrepreneurs à apprendre les uns des autres. Et nous voulons aussi attirer de nouveaux entrepreneurs. Nous savons que la qualité de vie est excellente ici et nous aimerions que plus de gens choisissent de s'établir dans notre région, ou d'y rester, pour y faire des affaires», insiste Tammy Rix.

Parmi ses activités annuelles, la Chambre de commerce de Prince-Ouest tient ce 21 février son gala de prix d'excellence en affaire. Des prix y sont présentés dans plusieurs catégories incluant : entreprise de l'année, nouvelle entreprise de l'année, prix marketing et communication, prix pour l'ensemble de la carrière, prix pour l'innovation technologique, prix pour l'excellence du service et le prix de l'ambassadeur de l'année.

Les membres de la Chambre de commerce de Prince-Ouest ont accès à un régime d'assurance collective avantageux, qui accepte les entre-

prises d'une seule personne depuis 2017. Ils peuvent aussi profiter de rabais sur l'essence, de tarifs avantageux pour l'adhésion à First Data pour la gestion des cartes de crédit, et des rabais sur les services de livraison par Purolator.

La Chambre de commerce de Prince-Ouest couvre un grand territoire, de North Cape jusqu'à Richmond. C'est à Tyne Valley que vit Carol Rybinski, propriétaire d'une maison de thé «Tyne Valley Tea's Café». Elle est aussi secrétaire de la Chambre de commerce. Née en Colombie-Britannique, elle a vécu au Québec où elle a appris le français. «La Chambre de commerce, c'est un lieu pour rencontrer nos collègues du monde des affaires, pour apprendre et pour partager des connaissances. Pour moi et mon mari, natif de Métis-sur-Mer, la Chambre a été précieuse pour nous aider à réseauter et à trouver nos marques. Et ayant vécu ailleurs, nous apportons un point de vue différent. Ça va dans les deux sens. Je pense que tous les membres de la Chambre contribuent à la hauteur de ce qu'ils reçoivent», a suggéré la dame.

Les stages font partie de la clé du succès

Pour les étudiants du programme infirmier auxiliaire qui ont commencé leur formation au Collège de l'Île en septembre 2018, leur récent stage à La Coopérative le Chez-Nous représente la première de plusieurs expériences en milieu de travail. Au cours de leurs deux années de formation, ces étudiants feront des stages dans les domaines de santé suivants : chirurgie, gériatrie, médecine, pédiatrie, périnatalité, psychiatrie et soins communautaires.

«Les stages en milieu de travail sont une caractéristique principale des programmes d'études collégiales, que ce soit dans le cadre de programmes d'une durée d'un an ou de deux ans, explique Colette Aucoin, vice-présidente du Collège de l'Île. Les stages permettent aux étudiants de se familiariser avec leur futur environnement de travail, de réseauter avec des employeurs potentiels et de démontrer à leurs enseignants l'évolution de leurs habiletés».

En plus de ces avantages, les stagiaires ont l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en



Assis de gauche à droite : Julio Rodriguez, étudiant, Marie-Anne Arsenault, résidente du Chez-Nous. Debout de gauche à droite : Marise Furness, enseignante, Edgar Arsenault, directeur général du Chez-Nous et les étudiantes Vanelle Tchokotcheu, Mame Saty Farr, Janelle Arsenault, Janelle Perry et Karen Carrion. (Photo : Gracieuseté)

classe. En utilisant le matériel présent dans les lieux de travail, ils diversifient leurs habiletés en plus de bâtir leur confiance. Le milieu de travail est également un endroit idéal pour développer les très importantes habiletés de relations interpersonnelles qui sont nécessai-

res pour les employeurs.

Du côté des employeurs, recevoir des stagiaires leur permet d'évaluer les capacités de futurs employés, de renforcer le développement professionnel au sein de leurs équipes de travail existantes et de créer des liens avec les établissements

de formation.

«Les employeurs dans le domaine de la santé sont à la recherche d'employés qui ont les connaissances techniques dans leurs domaines de formation et qui démontrent aussi une attitude positive, la capacité de travailler en équipe ainsi que la volonté de poursuivre leur développement professionnel, précise Élise Arsenault, directrice générale du Réseau Santé en français Î.-P.-É. Pour les postes désignés bilingues où la compétence langagière est essentielle, on observe déjà des pénuries d'employés, car il y a de plus en plus de ces postes au sein du système de santé. Avec des stages comme celui au Chez-Nous, les futurs professionnels de la santé ont l'occasion d'être en contact direct avec des clients bilingues pour qui la communication dans leur langue est une composante majeure de leur mieux-être».

Pour ce qui est des étudiants du programme infirmier auxiliaire, leurs prochains stages se poursuivront tout au long de leur formation dans divers établissements de soins de santé de l'Î.-P.-É.

Un coup de main pour transiter de l'école au travail : **Stepping Stone to Success**

«Stepping Stone to Success» est le seul programme de préparation à l'emploi pour les jeunes âgés de 17 à 29 ans de la région Prince-Ouest.

Initié il y a plus de 15 ans par le Centre d'apprentissage rural (Community Rural Learning Centre), le programme, financé par la Stratégie emploi jeunesse du ministère d'Emploi et Développement social du Canada, a permis à au moins 200 jeunes de trouver leur place et la confiance dont ils avaient besoin pour avancer dans la vie.

«Le programme est divisé en deux grandes parties : 12 semaines d'enseignement en salle de classe et 12 semaines en milieu de travail. Nous acceptons environ six ou sept participants par groupe. Nous préférons les petits groupes, car nous pouvons ainsi accorder aux participants toute l'attention dont ils ont besoin», a expliqué Maureen Chaisson, qui assure la formation en salle de classe depuis les tous débuts du programme.

Durant ces 12 semaines, les participants apprennent la débrouillardise et les compétences de vie qu'ils n'ont pas encore. Ils explorent les carrières qui correspondent à leur profil et à leurs objectifs. Ils découvrent aussi le milieu du travail et de façon générale, ils apprennent à surmonter les obstacles qui les ont empêchés jusqu'à ce jour d'atteindre leurs objectifs d'une meilleure qualité de vie.

«Toutes les personnes ne sont pas aptes à travailler avec les jeunes. Il faut se retenir de prêcher et de juger et plutôt guider, encadrer et outiller. Certains de nos participants n'ont jamais occupé un emploi. Et ayant grandi avec la technologie, leurs pouces sont développés, mais leurs habiletés sociales ont besoin d'être reconstruites. Certains sont terrifiés par l'idée de parler face à



M

Maureen Chaisson

est la coordonnatrice principale du programme «Stepping Stone to Success» de la région Prince-Ouest. C'est aussi elle qui coordonne la partie «salle de classe» du programme. Les cours sont donnés à **Alberton, sauf pour les visites en entreprise.**

face avec une personne. Ils peuvent être très à l'aise dans un centre d'appel, mais s'ils ne veulent pas être confinés dans ce domaine, nous les aidons à élargir leurs horizons», dit Maureen Chaisson.

Après la théorie, la pratique

Après 12 semaines de formation plus théorique, les jeunes passent au monde du travail. Cette partie du programme est gérée par Alana Leard qui recrute les employeurs les plus à même de procurer un emploi à long terme aux participants, dans un domaine qui correspond à leurs aspirations et intérêts.

«Ce n'est pas facile de trouver des employeurs dans le bon domaine qui ont la capacité d'embaucher. Il n'y a pas autant d'emplois dispo-

nibles à Prince-Ouest qu'il pourrait y en avoir à Charlottetown et même à Summerside, et la variété n'est pas là non plus. Mais on arrive toujours à trouver ce qu'il faut et à procurer à nos participants une expérience de travail très valable», insiste la coordonnatrice des employeurs.

Alana Leard est actuellement, c'est-à-dire en cette deuxième moitié du mois de février, en plein recrutement d'employeurs qui pourront accueillir les six participants à partir du 5 avril prochain. «Je les visite durant leur emploi, je m'assure que tout va bien et que l'expérience est bonne pour les deux parties, autant l'employeur que l'employé», dit la jeune femme.

La portion d'emploi dure 14 se-

A

Alana Leard

est la coordonnatrice des employeurs et supervise les placements en milieu de travail.



maines et les employeurs reçoivent 50 % du salaire minimum, pour un maximum de 40 heures par semaine. Ils peuvent payer plus que le salaire minimum, mais la contribution du programme restera la même.

Un second programme de 2019 devrait commencer le 22 avril, avec une cohorte de six ou sept participants. «J'ai déjà une liste d'attente», dit Maureen Chaisson.

Volontaire pour apprendre

Le volontariat est depuis longtemps considéré comme une bonne façon de gagner de l'expérience, de s'intégrer dans un réseau et d'apprendre comment les choses fonctionnent. Et c'est pour cette raison qu'au cours des récents programmes, le volontariat a été intégré dans les 12 semaines de salle de classe. «Lors de notre plus récent programme, cette initiative a eu tellement de succès que cinq de nos six participants ont tous été embauchés par l'entreprise où ils ont fait leur stage», dit Maureen Chaisson.

Pour en savoir plus sur «Stepping Stone to Success», composer le 902-853-3279.

Comment avoir un emploi au fédéral?

Ceux qui veulent savoir «Comment postuler pour des emplois fédéraux» de la fonction publique du Canada et de l'Agence de revenu du Canada sont invités à une séance d'information gratuite sur ce sujet le matin du mardi 12 mars de 8 h à 9 h au Carrefour de l'Isle-

Saint-Jean à Charlottetown.

Rena Gagnon, de la Commission de la fonction publique du Canada et Shawn Bernard de l'Agence de revenu du Canada expliqueront la procédure à entreprendre pour poser sa candidature pour les postes fédéraux offerts à l'Île, comme au

Centre fiscal de Summerside, au ministère des anciens Combattants et autres agences ou ministères du Gouvernement fédéral. Ils discuteront entre autres des critères d'admissibilité à ces emplois.

Un petit déjeuner léger sera offert gratuitement aux participants

de la séance, qui est organisée par le projet LIENS de RDÉE Île-du-Prince-Édouard.

Les intéressés sont priés de s'inscrire au plus tard le 10 mars en communiquant avec Lora Mazur au (902) 370-7333, poste 407, ou à lora@rdeeipe.org.

Les normes d'emplois : les apprendre, les appliquer et les faire connaître

Quiconque entre sur le marché du travail devrait se familiariser avec les normes d'emplois, et des relations entre employeurs et employés. Le 5 février dernier, Robert Yeo, le directeur des standards en matière d'emploi et de relations industrielles de l'Île-du-Prince-Édouard, a démystifié le Code du travail pour un groupe très intéressé réuni au Centre d'action rural de Wellington.

Le Code du travail de l'Île-du-Prince-Édouard est mis à jour de façon régulière. Il y a quelques mois à peine, de nouvelles normes concernant les congés parentaux, incluant l'adoption, sont entrées en vigueur, augmentant à 62 le nombre de semaines auquel des parents ont droit, à la venue d'un enfant dans leur famille. Le congé de maternité proprement dit est quant à lui, resté à 17 semaines. Le congé pour compassion lorsqu'on veut prendre soin d'une personne proche qui a une condition médicale sérieuse avec risque de mourir a été augmenté à 28 semaines.

Un autre changement concerne le droit aux jours de maladie. Auparavant, il fallait avoir travaillé six mois pour un employeur pour avoir droit à un jour de maladie payé.

Ce délai a été réduit à trois mois.

«Ce sont quelques changements, et il pourrait y en avoir d'autres. C'est pourquoi on hésite à faire imprimer des documents qui risquent de devenir périmés dès leur sortie. Les changements à jour sont disponibles en ligne», a précisé Robert Yeo.

La loi sur les normes du travail a pour but principal, selon M. Yeo, d'assurer que les employés sont payés, qu'ils sont payés de la bonne façon et à temps. L'employeur a l'obligation de fournir une feuille de paie qui inclut les déductions, les heures travaillées et payées.

La question des heures travaillées est restée non résolue. Aux yeux de la loi, le chiffre magique est 48 heures (ou 55 heures dans le secteur de la transformation de fruits de mer). Si une personne travaille 50 heures (ou 57 heures), seules les deux heures qui dépassent le chiffre magique seront payées au tarif des heures supplémentaires, 1 fois et demie le salaire horaire.

Si une personne travaille pour un salaire fixe réparti sur un certain nombre d'heures et que systématiquement, elle fait plus d'heures, M. Yeo suggère que des ajustements peuvent être faits, mais



Robert Yeo, directeur des standards en matière d'emploi et de relations industrielles de l'Île-du-Prince-Édouard, en compagnie de **Randy Corkrum**, gérant de la production pour Acadian Supreme à Abram-Village.

la loi n'est d'aucun recours pour ces cas.

Bien des gens ne savent pas que le simple fait de se rapporter au travail leur donne droit à un minimum de trois heures payées. Si un employé se présente au travail le matin et que le patron lui dit de retourner à la maison parce qu'il n'y a pas de travail, l'employé a

droit à trois heures de salaire.

Bien des employeurs ne savent pas, non plus, qu'ils sont obligés d'avoir une politique contre le harcèlement sexuel.

Il faut consulter le lien www.princedwardisland.ca/en/topic/employment-standards-0 (en anglais) pour obtenir les versions les plus à jour des normes d'emploi.

La Commission scolaire de langue française recrute

La Commission scolaire de langue française (CSLF) a amorcé sa campagne annuelle de recrutement du personnel enseignant le 18 janvier.

En effet, la gestionnaire des ressources humaines Nathalie Malo a rendu visite aux étudiants du baccalauréat en éducation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI). Elle s'est aussi rendu à l'Université de Moncton le 6 février

en compagnie de la coordonnatrice des services aux élèves Lisa Marmen et se rendra le 27 février à l'Université du Québec à Rimouski.

La CSLF profite des journées carrières pour faire connaître ses écoles et la belle province qu'elle dessert, renseigner les futurs enseignants des emplois à l'horizon et des services et appuis offerts aux enseignants et les préparer aux entrevues éventuelles. La CSLF se

Nathalie Malo, gestionnaire des ressources humaines à la CSLF, se rendra le 27 février à l'Université du Québec à Rimouski, dans un effort de recrutement.



sert aussi de ses médias sociaux pour annoncer tous ses postes vacants, ainsi que les sites Web de l'AMEQ (Approvisionnement des Maisons d'Enseignement du Québec) et de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Nathalie Malo reconnaît que le recrutement des étudiants en éducation est un défi de plus en plus grand. On note une pénurie croissante au sein du personnel enseignant francophone un peu partout au Canada, tant dans les écoles de langue française que dans les écoles d'immersion, ce qui donne un

plus grand choix aux diplômés. De plus, des commissions scolaires ailleurs offrent un boni à la signature, ce que la CSLF ne peut se permettre. Et la plupart des diplômés préfèrent s'établir dans leur province natale, ce qui amplifie le défi à l'Île-du-Prince-Édouard.

Cependant, le programme de UPEI offre un bassin de diplômés de plus en plus intéressant : «Plusieurs étudiants de l'UPEI sont francophones, natifs de l'Île, donc c'est une source de plus en plus importante pour nous», souligne Nathalie Malo.

La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

5, Ave Maris Stella, Summerside, Î.-P.-É. C1N 6M9

Tél. : (902) 436-6005 / Téléc. : (902) 888-3976

marcia.enman@lavoixacadienne.com

Disponible en ligne : lavoiedelemploi.com

• RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
MARCIA ENMAN

• JOURNALISTE : JACINTHE LAFOREST

• RESPONSABLES DE LA MISE EN PAGE :

JACINTHE LAFOREST ET ALEXANDRE ROY

• IMPRESSION : TRANSCONTINENTAL

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Î.-P.-É. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Î.-P.-É.